

VIE SACERDOTALE ET MINISTÈRE DE LA PÉNITENCE

« Nous avons la spiritualité des
sacrements que nous administrons. »

Père ANIZAN.

CE n'est pas inconsidérément que saint Grégoire le Grand a accredité dans l'Église le terme de « pastorale » pour signifier la conduite du peuple de Dieu confiée par le Christ à Pierre et à ses successeurs : « *Pasce oves meas* »¹.

Dans l'Ancien Orient, l'Égypte avait connu une dynastie de rois-pasteurs, et l'Ancien Testament familiarisait les Hébreux nomades avec la conduite d'un Yahvé-Pasteur : celui qui conduit vers les pâturages. « Le Grand Pasteur des Brebis, Notre-Seigneur Jésus-Christ » (Hébreux, 13, 20), « Celui qui est le Pasteur et le Rocher », incarné et explicite, dans la parabole du Bon Pasteur, l'essentiel de cette démarche prévenante d'un Dieu qui conduit son peuple vers sa destinée.

Aller de préférence vers les brebis perdues, participer activement à la pitié du Christ pour la foule « errant comme des brebis sans pasteur », à son angoisse pour la brebis perdue et à sa joie pour celle retrouvée, telle est la démarche de toute pastorale d'Église : participation à la rédemption en Jésus-Christ, mystère de grâce et de salut, foi en acte dans la rémission des péchés².

1. Ce terme de « pastorale » a été retenu par les pays de langue latine. Ailleurs, l'expression en usage : « *cura animarum* », est plus canonique que biblique.

Notons que la signification de « pasteur », si dense pour l'intelligence de la Bible, échappe de plus en plus à notre monde moderne de civilisation technique.

2. Nous sommes bergers et brebis tout à la fois. Les psaumes familiarisent avec ces images.

« Il est notre Dieu. Nous sommes son peuple et les brebis de ses pâturages » (Ps. 94, 7).

« J'erre comme une brebis perdue. Viens à la recherche de ton serviteur » (Ps. 118, 176).

Et telle est, dans l'économie du salut, la signification profonde du sacrement de pénitence, qui est pardon de Dieu pour les pécheurs et réintégration dans le bercail de l'Église. Et c'est pour le prêtre une des façons de donner sa vie pour les autres, comme le berger du troupeau, que de garder le secret de la confession au péril de sa propre vie.

Au terme de cette session, l'évocation des sources évangéliques de la pastorale du sacrement de pénitence dans notre vie sacerdotale nous invite à aborder ce thème de clôture comme une méditation entre prêtres, confesseurs et pécheurs tout à la fois : unanimes à apprécier comme une grâce ce renouvellement doctrinal et pastoral avec le recul et l'expérience des années, et convaincus d'avoir à confronter et à réajuster perpétuellement leur expérience de confesseur avec le contenu d'une foi personnelle.

Prêtres de tous âges, nous devenons confesseurs tous les jours.

C'est du moins ainsi que j'ai apprécié ce « devoir de vacances » que me demandait, en juin, le Centre de Pastorale liturgique : un témoignage qui se proposait comme une « confession de foi » devant la Toute-Sainteté de Dieu, au regard du pécheur que je suis. Un prêtre parmi d'autres, ni meilleur ni plus expert dans l'art de confesser.

Toute cette session, lieu de rencontre entre théologiens, liturgistes et pasteurs, plaide en faveur d'une connexion entre une saine théologie du sacrement de pénitence, une spiritualité et une pastorale pénitentielles inséparables de l'évangélisation des ensembles.

C'est pourquoi je me propose, dans le présent exposé, de mettre en valeur notre comportement sacerdotal au regard du sacrement de pénitence :

1° A partir d'une spiritualité basée sur une *expérience spirituelle* propre au prêtre : confesseur et pénitent tout à la fois.

2° Par une *pastorale pénitentielle d'Église*, à l'échelon d'une communauté progressivement et collectivement consciente de ses péchés et du pardon du Christ.

3° Dans un *contexte d'évangélisation*, soucieux des mentalités et des structures pour l'acheminement vers le sacrement.

PREMIÈRE PARTIE

I. — UNE EXPÉRIENCE SPIRITUELLE PROPRE AU PRÊTRE :
CONFESSEUR ET PÉNITENT TOUT A LA FOIS

Pour mieux dégager l'expérience spirituelle qui nous est propre par notre état de pénitent et de confesseur, soulignons la singularité du sacrement de pénitence dans notre vie sacerdotale.

Encore qu'il agisse lui aussi *ex opere operato*, ce sacrement exige du ministre, plus que tout autre, une coopération personnelle étroitement mêlée à l'action de l'Esprit-Saint : jusqu'à renforcer ou compromettre partiellement l'efficacité profonde du sacrement. A la fois juge et conseiller spirituel, médecin et maître de spiritualité, le prêtre se doit d'apporter dans l'exercice du sacrement toute sa psychologie d'homme, son à-propos, sa réflexion, et des connaissances progressivement acquises.

La confession, dirait l'humoriste, demande d'abord au prêtre d'être... intelligent!

Si des déficiences plus ou moins volontaires peuvent être préjudiciables au progrès spirituel du pénitent et du confesseur, de quel ressourcement pour toute une vie sacerdotale peut être l'exercice d'un sacrement nourricier de la foi! C'est ainsi que l'exercice de la confession est pour le prêtre l'un de ses « exercices de piété ».

Encore ne faudrait-il pas oublier que ce ressourcement appelle une attention sans cesse en éveil à la vie réelle, aux structures mêmes dans lesquelles vivent les fidèles.

Mais cette singularité propre au sacrement tient surtout à ce que le prêtre est confesseur et pénitent tout à la fois. Alors que dans la célébration du mariage, il est témoin privilégié de l'Église devant le libre consentement des fiancés qui sont les ministres de leur propre sacrement, alors qu'à la messe le prêtre se tient à part des fidèles pour représenter la communauté et rendre présent le Christ, alors que le sacrement de l'Ordre retire par vocation du sein de la foule pour créer un intermédiaire de plus entre Dieu et son peuple, dans le sacrement de pénitence, le prêtre rentre dans le rang des fidèles³.

Pécheur parmi d'autres pécheurs, cet état commun que le prêtre partage avec les fidèles rejoint une attitude fondamentale de la foi.

3. Pourtant il n'est pas rare, surtout dans les milieux populaires, que les fidèles soient étonnés d'apprendre que les prêtres, eux aussi, se confessent.

Sachons apprécier, messieurs, la thérapeutique bienfaisante qui nous est offerte par nos propres confessions. Notre sacerdoce est une vocation dangereuse. La préséance (*oportet sacerdotem praeesse*), le prestige du chef spirituel, joints aux traces de cléricalisme, développent aisément en nous un instinct de domination, créent une propension à l'esprit de caste et parfois déclenchent des complexes qui portent atteinte à notre équilibre humain.

On comprend saint François d'Assise refusant la prêtrise.

La prise de conscience d'une attitude contrite de pécheur exorcise ces tentations de domination et crée le climat d'humilité indispensable à la transmission de la Parole de Dieu.

C'est ainsi que notre conscience de prêtre-pénitent aide à notre équilibre d'homme-prêtre.

PÉNITENT DANS LE RANG

Prêtre ou laïc, tout baptisé est un pécheur pardonné.

Il est banal de signaler combien une perte du sens du péché explique partiellement la désaffection des fidèles pour le sacrement de pénitence. Mais sommes-nous assez convaincus nous-mêmes du désordre du péché dans le monde pour inspirer aux fidèles, dans la prédication ou dans le tête-à-tête du confessionnal, une conviction qui prédispose à la foi en notre état de pécheur ?

Et ce n'est pas tant le péché qui est dogme de foi, que la rémission des péchés. Nous l'affirmons dans le *Credo*, nous en relevons maintes affirmations dans l'Ancien et le Nouveau Testament.

C'est dans la rémission des péchés que le Christ se révèle à l'homme et en révèle la signification de rédemption. L'absolution que nous recevons, cette rémission des péchés en exercice, nous met en état de foi pour vivifier notre être sacerdotal tout entier.

Dans le Nouveau Testament, l'important ce n'est pas même le péché, c'est le pécheur. L'Évangile nous propose des types de pécheurs — telles la Samaritaine, la Madeleine — qui sont comme autant de visages de notre propre péché. Et nous aurions grand profit à méditer très particulièrement le péché de Pierre dont le pouvoir de juridiction est lié dans l'Évangile à sa triple confession de foi, en écho à un triple reniement⁴.

4. Le péché de Pierre nous révèle le processus de tout péché et particulièrement du nôtre. En chacune de ses phrases notées par l'Évangile, ce péché est un refus à une initiative intérieure de la grâce du

Qu'il soit permis de nous demander si *nos propres confessions* portent les marques de ce que nous enseignons aux fidèles : régularité, préparation sérieuse devant Dieu, révision de conscience au cours d'une récollection spirituelle, aveu serrant de près notre état sacerdotal...

Tel pénitent nous sommes, tel confesseur nous devenons.

Combien d'entre nous pourraient reprendre la réflexion du chanoine Augros, premier supérieur de la Mission de France, lors d'une retraite sacerdotale à Issy : « Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais plus je réfléchis, plus je découvre que je ne sais pas me confesser. » Et le chanoine Boulard, intervenant à Vanves, disait récemment : « Nous n'aurons pas d'évolution très nette d'une confession réaliste tant que la confession des prêtres eux-mêmes n'aura pas évolué. » Il ajoutait (à quoi nous pourrions souscrire nous-mêmes) : « Je me rends compte à quel point il y aura un effort d'éducation très lent à faire, et dont je sens moi-même la difficulté parce que j'ai été formé dans une autre ligne. »

L'esprit de pénitence, au dire de l'Écriture, est inséparable de notre démarche contrite vers l'absolution. Et le sacrement ne devrait être qu'un temps fort d'un état constant de vie pénitente.

Le fait que la souffrance soit souvent, de nos jours, une épreuve de la foi, tant elle s'étale à l'échelle du monde, comme une plaie purulente et nauséabonde, ne facilite pas chez nos contempo-

Christ. Pour nous comme pour Pierre, la Passion est le lieu de notre péché d'infidélité à une mission confiée.

En une première phase, il y a *une annonce de la Passion* qui est une annonce du péché : « Vous allez tous succomber à cause de moi, cette nuit. — Quand bien même tous succomberaient, je ne succomberai jamais » (Matt., 26, 31). Pierre ne veut pas le péché, mais ne croit pas à la Parole du Christ.

En une deuxième phase, *un reniement* qui est une méconnaissance du Christ : « Je ne connais pas l'homme dont vous parlez » (Marc, 14, 71). Nous sommes prêtres pour révéler le Christ : notre péché c'est de le nier, notre perversité c'est de le renier.

En une troisième phase, *une rencontre* qui sauve et absout : « Le Seigneur, s'étant retourné (*conversus*), regarda Pierre » (Luc, 22, 61). C'est le regard de Jésus qui donne le repentir de Pierre, comme il avait éveillé sa vocation (Jean, 1, 42).

En une quatrième phase, *une réintégration* dans une mission d'Église. Au bord du lac, Jésus fait faire à Pierre sa confession de foi devant les autres : « M'aimes-tu plus que ceux-ci ? » (Jean, 18, 15). Et la satisfaction de Pierre c'est la prise en charge de ses frères dans l'amour miséricordieux que le Christ lui a manifesté : « Quand tu seras retourné (*conversus*), affermis tes frères » (Luc, 22, 32).

Le Christ avait donné sa vie pour Pierre en échange de son péché. Un jour, il lui demandera sa vie en échange des péchés de ses frères.

rains la compréhension d'un esprit de sacrifice qui est rédemption.

Pourtant le Concile de Trente nous rappelle que « si l'on ne comprend pas pleinement ce qu'est la vertu de pénitence, on ne peut qu'ignorer aussi l'efficacité de ce sacrement ». Et Mgr Garrone précisait que sans cet esprit de pénitence « le sacrement de pénitence se dresse comme un pic sans racine... dans la profondeur de l'âme ».

Puisque le sacrement est signe d'un esprit de pénitence en acte, il importe que toute notre vie sacerdotale exprime ce caractère pénitentiel dans une ascèse proprement pastorale. Tant d'efforts décevants dans le ministère, des épreuves dont nous gardons le secret, les incompréhensions de notre entourage, de nos supérieurs parfois, autant d'invitations à nous maintenir allègrement dans un état de pénitent.

L'exercice même du sacrement, outre qu'il nous rappelle que nous avons à satisfaire pour nos pénitents en même temps que pour nos propres péchés, comporte une part d'ascèse par ses à-côtés astreignants : longue immobilité dans un confessionnal inconfortable, monotonie et routine des aveux ou longue attente au prie-Dieu...

Ce sacrement, par l'esprit de pénitence qu'il nourrit, nous accule à la conversion. *La pénitence est le sacrement de la conversion* : tant par les confessions qu'il nous est donné d'entendre que par nos propres aveux de pénitent. Cette démarche vers l'essentiel est proprement intolérable à toute médiocrité de conscience. Et la propre conscience religieuse du prêtre-pénitent demeure le meilleur de la science du confesseur.

Ego te absolvo...! Quoi! le pécheur absout le pécheur! Le pécheur pardonné éclaire de son propre péché le pécheur pardonnant.

Se savoir pécheur soi-même, souffrir d'être pris pour plus vertueux que nous sommes, ressentir jusqu'à la nausée parfois ce masque du personnage qui, bon gré mal gré, nous colle au visage... avec ce vertige de pouvoir absoudre qui nous rend participants de la toute-puissance de Dieu!

Le confesseur que je suis demeure étranger au pasteur que je veux être! Le pénitent que je fais contredit le confesseur que j'essaie d'être!

Ne vous est-il pas arrivé de murmurer, en écho à l'aveu de tel et tel péché au confessionnal : « Moi aussi, Seigneur, moi aussi! »

Pécheur, je puis pardonner chez mon frère le péché que je porte. Malade, je guéris du mal qui me ronge. Prisonnier, je libère même des chaînes qui me retiennent encore!

Confesseurs et pénitents tout à la fois! Écrasés par l'aveu qui nous rend plus clairvoyants sur le pire de nous-mêmes, nous sommes pourtant associés au mystère de Mort-Résurrection, et à ce titre témoins privilégiés de la joie de Dieu : joie du Pasteur qui ouvre le bercail, joie du Père qui tend les bras au fils prodigue.

Quoi qu'il paraisse à certaines heures, fussions-nous découragés comme les disciples d'Emmaüs, nous cheminons sur des chemins de Résurrection.

Comment ne pas faire nôtres les paroles du psaume aux Complies du samedi :

Yahvé te pardonne toutes tes infidélités... Il rassasie de bonheur ton existence, renouvelle ta jeunesse comme celle de l'aigle... Il ne nous traite pas selon nos péchés, il ne nous rend pas la monnaie de nos fautes... La tendresse d'un père pour ses enfants, Yahvé l'a pour ceux qui l'aiment » (Ps. 102).

CONFESSEUR DANS LA DÉFROQUE DU PÉCHEUR

Le prêtre est aussi un baptisé qui se confesse. Nous l'avons suffisamment noté : nous rabaissons notre mission de confesseur dans la mesure où nous sommes insuffisamment conscients de notre état de pénitent.

En abordant l'apport spirituel du rôle de confesseur dans une vie sacerdotale, il n'est pas inutile de démasquer entre autres les rivalités de confessionnal, les tendances à défendre son emprise sur tels pénitent ou pénitente, à suspecter des confrères, confesseurs plus experts...

Un curé s'imaginait que l'emplacement de son confessionnal lui enlevait... une certaine clientèle! Il changea de confessionnal avec un de ses vicaires... jusqu'au jour où il constata que la foule des pénitents se déplaçait vers son ancien confessionnal!

Tel autre interdisait à ses vicaires d'être au confessionnal, du moins le samedi, en dehors des heures où lui-même s'y trouvait!

Nous sommes tentés de sourire devant ces outrances, au risque de méconnaître nos propres déficiences. Nous qui sommes prêts à stigmatiser la façon désinvolte avec laquelle certains fidèles accèdent au confessionnal (vague signe de croix, regard circulaire pour prendre la suite, attente vide et ennuyée, etc...), examinons notre façon d'aborder parfois le confessionnal et d'écouter les confessions : entrée au confessionnal rapide et sans prière, gestes liturgiques sans dignité, murmures ennuyés, brusqueries, débit rapide, ton impersonnel, exhortations passe-partout...

J'ai apprécié cette réflexion dans une équipe sacerdotale où

l'on disait d'un confrère : « Il va au confessionnal comme à une célébration. »

Le rituel a prévu pour le célébrant des prières liturgiques avant et après le saint Sacrifice, comme pour sauvegarder jalousement l'environnement de l'autel. Sommes-nous dispensés d'entourer le sacrement de pénitence d'un même respect ? Si je ne m'attarde pas à décrire ici l'état poussiéreux de certains confessionnaux, la propreté suspecte de l'étole, etc., c'est seulement pour mettre l'accent sur les seules dispositions intérieures du confesseur.

Chaque partie du sacrement de pénitence porte les stigmates de déficiences qui se sont accumulées, au cours des années et parfois des siècles, jusqu'à provoquer des déviations à incidence doctrinale.

C'est ainsi que *l'aveu* des pénitents s'est sclérosé en un schéma de quelques actes peccamineux faciles à étiqueter, le plus souvent enfantins et en dehors de la vie réelle. Et c'est la trace d'une catéchèse insuffisamment rigoureuse pour rééduquer des consciences religieuses tentées de formalisme.

Rien de plus significatif et de plus décevant que de constater avec quelle facilité les moins de quatorze ans prennent les déformations des adultes en confessant leurs péchés. C'est l'indice que nous n'enrayons pas au catéchisme d'enfants des déficiences plus indéracinables chez les adultes.

L'aveu vaut ce qu'est *l'examen de conscience*. Au lieu de cette mise en présence du Christ, de ce jugement de la Parole de Dieu en nous, s'est substitué un examen de conduite tant sociologique que psychologique : en référence à l'opinion que les hommes ont de nous, d'après les désagréments qui en résultent (ça ne se fait pas, donc c'est un péché), ou en référence à l'opinion avantageuse que nous avons de nous-mêmes.

Ne sommes-nous pas nous-mêmes familiers de ces sortes de confessions, sans doute à notre insu, et sous la pression d'une époque, comme par suite d'une insuffisante structure religieuse ? C'est donc en nous-mêmes qu'il faudrait d'abord amorcer ce réajustement d'un examen de conscience religieuse à la lumière de la foi.

DIRECTION DE CONSCIENCE ET VIE MILITANTE

Notre *exhortation* au confessionnal, au lieu d'être une préparation à la contrition, s'est hypertrophiée en une suite de conseils moraux plus ou moins adaptés et ne prédisposant guère au don de l'absolution. Les choses se passent trop souvent comme si le confesseur avait pris la place du Saint-Esprit.

Il s'ensuit une confusion regrettable entre la monition au confessionnal et la direction de conscience.

Le rôle du confesseur comme du directeur de conscience, l'un et l'autre témoins de l'Église, est d'amener le fidèle à vivre sous la conduite de l'Esprit-Saint, et non pas sous la tutelle du prêtre, selon ses idées, sa spiritualité ou des normes trouvées dans les livres. Il y aurait le risque certain, en ce dernier cas, d'étouffer les intuitions spirituelles de ces baptisés.

Ne craignons rien tant qu'un certain asservissement des consciences qui prend figure de paternité.

Le Directoire des sacrements (n^{os} 48 à 51) consacre de longs paragraphes à la direction spirituelle présentée comme le prolongement de la confession : « La responsabilité du prêtre est sérieusement engagée devant Dieu sur ce point. » Et parmi les dispositions requises, le Directoire note une intensité suffisante de vie spirituelle, et la connaissance des conditions de vie des pénitents.

Nous faisons personnellement les plus graves réserves sur une sorte de direction spirituelle où précisément le prêtre n'a aucune ouverture sur la vie réelle de ses dirigés et ne les apprécie que sur leurs dires sans objectivité. De telles rencontres ne sont souvent, surtout avec les femmes, que le lieu commun d'introspections plus ou moins névrotiques dont le moindre mal revient à se donner des consolations illusoire et de fausses sécurités de conscience.

Une telle conception méconnaît les conseils réalistes que le pape donnait en 1951 aux curés de Rome quand il leur demandait : « Une connaissance exacte de votre paroisse, rue par rue, maison par maison, une vision sûre des conditions religieuses, comme des nouveaux problèmes et besoins de la population qui demeure sur votre territoire⁵. »

Au confessionnal, le pénitent s'adresse au médecin (des âmes) qui l'aide à se repentir et à orienter son ferme propos. En direction, près du conseiller spirituel, il s'éclaire sur ses propres options en vue d'une éducation de la foi. Au lieu des rapports de maître à élève, au lieu d'être le lieu de théories spirituelles qui coïncident parfois bien peu avec la vie réelle du dirigé, la direction spirituelle, tout en facilitant le dialogue plus aisément qu'au confessionnal, gagne à être l'écoute du fidèle par le prêtre, dans une attention religieuse à tout ce qui marque son comportement spirituel.

Il n'est rien à ce point de vue, de la vie familiale, professionnelle et civique, qui soit étranger à cette direction spirituelle.

5. Cité par le Directoire des Sacrements.

Mais c'est beaucoup plus exactement « *discrétion de conscience* » qu'il faudrait dire : tant il est essentiel que le prêtre soit avant tout soucieux d'identifier et de percevoir les signes du Saint-Esprit pour aider un baptisé à vivre en libre enfant de Dieu, en l'orientant vers le Christ et sa Parole.

Mais nombreux sont, de fait, les cas où le pénitent n'a dans sa vie d'autre direction spirituelle que celle qu'un confesseur est amené à faire, en suppléance.

La Sainte Écriture, dans le livre de l'Ecclésiastique (37, 12) semble avoir dépeint le directeur de conscience selon Dieu dans ce conseil adressé au peuple fidèle : « Adresse-toi toujours à un homme religieux que tu connais comme observateur des commandements, et dont le cœur est sensible à ton cœur et qui, si tu tombes, souffrira avec toi... »

Pendant que dans un certain monde la direction spirituelle tourne à vide, des militants se plaignent par ailleurs de ne pas trouver de prêtres pour les conseiller spirituellement en vue de leurs engagements. Ne serait-ce pas, là encore, que trop de prêtres méconnaissent pratiquement le milieu réel des fidèles ?

Ces militants, engagés dans des relations sociales complexes, découvrent au cœur de l'action des zones d'opposition à l'amour de Dieu, un visage du péché qu'ils n'avaient pas encore entrevu. Ils pressentent des complicités, des solidarités dans le mal, des omissions graves... Ils voudraient s'en ouvrir au prêtre, au confessionnal ou en dehors. Leur confession voudrait être le reflet des découvertes de l'engagement dans le domaine de la foi.

Tel d'entre eux vient trouver le prêtre de son quartier :

« Je viens me confesser ce soir, parce que demain j'ai de graves responsabilités syndicales à prendre... J'ai besoin d'y voir clair et de laisser le Christ paraître au grand jour. »

Tel autre, conseiller municipal, s'accuse d'avoir manqué par négligence une réunion importante, pour s'entendre dire : « Ce n'est pas un péché ! »

Au terme d'une réunion d'Action catholique qui, à partir de faits échangés, éclaire la conscience des uns par les attitudes des autres, et découvre à chacun ses nouveaux devoirs, ces militants en voie de dépassement vers une perception nouvelle du Royaume de Dieu sont, à l'heure de la prière, dans une attitude de pécheurs. S'ils prient ensemble, c'est en vérité. S'ils se confessaient ensuite, ce serait avec le sens aigu d'une démarche d'Église. Et si, quelque jour suivant, ils reprennent, avec leur aumônier, une mise au point de foyer à partir de ces échanges, cette direction de conscience, toute palpitante de la vie d'une équipe, est un enrichissement mutuel qu'assiste manifestement l'Esprit.

Nous mesurons, à certaines heures d'échanges intenses de foi avec ces militants, quelle devrait être la spiritualité de prêtres en contacts constants avec la vie réelle de la masse des hommes par le truchement d'un laïcat organisé.

Et nous comprenons de quelle portée pour nos vies sacerdotales est cette réflexion du P. Anizan, fondateur des Fils de la Charité : « Nous avons la spiritualité des sacrements que nous administrons. »

*
* *

C'est donc bien d'une expérience spirituelle qu'il s'agit pour le prêtre qui se veut instrument de Jésus-Christ dans l'Église. Les pages qui précèdent ont tenté de renouveler à ce sujet nos convictions. C'est, et nous y reviendrons, en *qualité de baptisé* d'abord, conscient de son appartenance d'Église, une Église sainte faite de membres pécheurs, c'est dans une *expérience de pénitent* ensuite, par un recours humble et constant au sacrement, c'est *dans un désir de conversion* sincère enfin que s'opère au mieux en nous la mystérieuse saisie dont parle saint Paul : « Je poursuis ma course pour tâcher de le saisir, puisque j'ai été moi-même saisi par le Christ Jésus » (Philip., 3, 12).

VIGILE DOMINICALE

Dans votre paroisse, du moins je le suppose, vous avez l'habitude d'être à la disposition de vos fidèles pour les confessions dans la soirée du samedi. En fait votre accaparement au confessionnal est fonction du nombre de prêtres, de la piété et des habitudes des fidèles. Dans les régions urbaines plus déchristianisées, là où l'habitude des confessions fréquentes est plus rare, s'ajoutent des conditions de vie plus difficiles : heures de travail plus tardives, tâches multiples en fin de semaine, week-end.

Si vous avez beaucoup de temps libre, à ces moments-là, la tentation est grande de caser, dans un va-et-vient entre la sacristie et le bureau, un coup de téléphone, un bricolage, une visite, une lecture, la préparation (combien trop tardive) du sermon... Sans compter le chassé-croisé entre le prêtre et le fidèle ou l'attente démesurée de ce dernier devant un confessionnal vide, je crains que le confesseur n'ait pas perçu tout le profit spirituel que peut revêtir cette veille dominicale. Au terme d'une semaine de ministère, l'occasion est donnée de recueillir les labeurs, comme on noue en une gerbe le blé fauché, et d'anticiper un dimanche qui doit être, pour le prêtre, le vrai jour du Seigneur. Je m'explique :

Comment ne pas désirer cette récapitulation devant le Seigneur, après une semaine bien remplie par les actes ordinaires du ministère, mais aussi marquée par des événements sociaux, politiques, interna-

tionaux, se répercutant dans notre sacerdoce en monnaie de rédemption !

En un temps où le dimanche du prêtre est chargé par des tâches multiples aux horaires implacables, une fatigue physique préjudiciable à sa ferveur, nous en venons tout naturellement à désirer signifier ce jour pascal par un temps de recueillement polarisé sur les prières liturgiques du lendemain, le sermon qu'on rumine entre deux confessions, quelques dizaines de chapelet médité...

Le bréviaire, pourvu qu'il soit savouré plus que débité, peut aussi nourrir cette vigile dominicale, comme étant par excellence le livre saint du confesseur. Le cri du pécheur, la joie du pardon, les litanies des *mirabilia Dei*, sont en filigrane l'expression religieuse la plus authentique des confidences reçues et des sentiments ressentis au cours des confessions. Le prêtre actualise au confessionnal ce qu'il chante dans les psaumes. Il transpose dans ses conseils ce qu'il lit de la miséricorde de Dieu. Il nourrit sa vision biblique du monde de toute l'actualité des misères de son temps mêlées à la pérennité du pardon de Dieu.

Nous qui conseillons volontiers aux foyers chrétiens de préparer la veille entre époux leur messe du dimanche, nous gagnerions à donner toute son expression à cette vigile dominicale.

Les confessions elles-mêmes n'interrompent pas cette méditation-là qui dégage le visage pénitentiel du sacerdoce dans une ambiance de joie pascale.

DEUXIÈME PARTIE

PASTORALE PÉNITENTIELLE

Spiritualité et pastorale sont soudées et polarisées par un sacrement qui donne au sacerdoce son visage pénitentiel. Après avoir mis l'accent d'abord sur l'expérience spirituelle propre au prêtre, confesseur et pénitent tout à la fois, il reste à dégager l'aspect pénitentiel d'une pastorale d'Église qui doit atteindre jusqu'au comportement collectif de la communauté paroissiale.

Pastorale d'Église. Dans le sacrement de pénitence, le prêtre est témoin de l'Église. C'est elle qui est sacramentelle : elle est le milieu dans lequel le sacrement est révélateur et efficace. Elle a été fondée pour répéter les gestes du Christ que sont les sacrements, et pour redire la Parole du Christ qu'est l'Évangile. Et la prédication de la Parole de Dieu précède et accompagne la vie sacramentelle.

Lors des vacances dernières, à propos d'une colonie et d'un camp, vous avez écrit à un évêché pour avoir les pouvoirs. Si l'on se prend à désirer légitimement une simplification des formalités à une période où les déplacements sont si fréquents à travers les diocèses, il n'en demeure pas moins que les évêques

sont non seulement seuls juges de l'aptitude reconnue pour confesser, mais seuls accrédités pour faire participer le prêtre à leur pouvoir de juridiction. Et la dépendance dans laquelle nous exerçons ce ministère nous interdit toute fantaisie.

Par-delà les précautions juridiques, admirons la sagesse de l'Église dans la législation minutieuse concernant le sacrement de pénitence : confesseurs extraordinaires dans les communautés religieuses, pouvoirs précis liés à une charge d'Église, censures réservées, etc.

Les fidèles ignorent souvent que le droit pour le prêtre d'entendre les confessions est lié au pouvoir de juridiction. Prêtres, avons-nous suffisamment conscience de la signification hautement spirituelle de ces pouvoirs conférés par l'évêque ?

« Est-ce que j'ai les pouvoirs ? » nous demandons-nous dans tel cas précis.

« Est-ce que je mérite les pouvoirs reçus ? » devrions-nous nous demander. « Est-ce que j'accomplis dans l'esprit de l'Église cette tâche de confesseur ? »

Jeune prêtre, il nous souvient avec quel respect mêlé de crainte nous avons exercé pour la première fois ce pouvoir d'Église confié à notre inexpérience. Il en était des premières confessions comme des premières messes : elles étaient ruisselantes de foi sensible, dans un émerveillement qui allait jusqu'au trouble. Et cette inexpérience même facilitait l'effacement du ministre devant la grâce de Dieu. Avec le recul des années, tant de confidences reçues et tant d'heures passées au confessionnal ont rendu familier un geste d'absolution qui engage la santé du Corps du Christ. La désinvolture est ici sacrilège.

C'est dans l'Église du Christ que Dieu accueille l'aveu du pécheur et lui accorde le pardon. Rien de plus significatif à ce sujet que les termes des deux absolutions dont trop de fidèles ignorent le sens : « Que Notre Seigneur Jésus-Christ vous absolve ; et moi, par son autorité, je vous absous de tout lien d'excommunication et d'interdit, selon l'étendue de mon pouvoir et de vos besoins. — Ensuite, je vous absous de vos péchés au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Amen. » Geste d'Église, le sacrement de pénitence est lié à la structure d'une économie sacramentelle qui commande toute la pastorale et lui confère le même caractère communautaire qu'aux autres sacrements⁶.

6. Il faudrait distinguer, pour une saine intelligence de l'économie sacramentelle :

— l'aspect ontologique proprement sacramentel : en tant que don de Dieu ;

— l'aspect pédagogique, c'est-à-dire la manière de faire passer du plan inconscient au plan conscient ;

— l'aspect sociologique enfin, en fonction d'un milieu aux compo-

Le Directoire définit les sacrements comme « des actes du Christ exerçant, par le ministère de l'Église, son sacerdoce ». Ces actes du Christ transforment le prêtre, non seulement parce qu'ils sanctifient en qualité de sacrements, mais parce qu'ils l'engagent à témoigner à visage découvert par toute sa vie.

C'est autour des sacrements qu'il faudrait souder une pastorale sacramentelle qui appelle l'évangélisation et qui la couronne. Contentons-nous ici de rappeler les liens profonds entre le sacrement de pénitence et d'une part le baptême, d'autre part l'eucharistie.

LA PÉNITENCE, SECOND BAPTÊME

Les Pères de l'Église ont parlé de la pénitence comme second baptême. De fait, le baptême introduit dans une vie de pénitence et de conversion. Pour les chrétiens baptisés en bas âge, le sacrement de pénitence est, nous l'avons dit, le sacrement de la conversion. En ce sens, la pénitence actualise le baptême.

Se confesser, c'est encore une des façons de redire le « oui, j'y crois » du baptême.

Ne peut-on avancer que les absolutions réitérées au long des années sont l'expression sacramentelle ainsi donnée aux exorcismes qui échelonnent le rite du baptême ? Saint Ambroise disait déjà : « C'est un même mystère dans les deux sacrements. »

Notre pastorale gagnerait à rendre plus sensible ce lien entre deux sacrements qui se rejoignent. En même temps qu'une désaffection du sacrement de pénitence éloigne les fidèles du confessionnal, nous constatons que nous sommes amenés à donner le baptême à des enfants de milieux déchristianisés sans l'appui d'un milieu chrétien éducateur de la foi.

Comment mieux rééduquer le pénitent si ce n'est par une catéchèse baptismale à propos de l'administration du sacrement ?

Comment mieux restituer au baptême toute sa place dans l'économie du salut si ce n'est en l'actualisant dans la confession ?

Chacune des étapes qui jalonnent la vie d'un adolescent et d'un adulte appelle un renouvellement du baptême dans la prise de conscience du péché des différents âges, et de son pardon⁷.

Comme le baptême, la pénitence participe à la victoire du Christ sur le péché. Elle est l'aspect mortifiant du mystère pascal. A ce titre, les perspectives pastorales ouvertes par la restau-

santes diverses : votre paroisse avec ses différentes mentalités de paroissiens, la pression des influences diverses, etc.

7. Cf. sur ce sujet : « Pour une pastorale renouvelée au service des adolescents » (*Documentation catholique*, n° 1277).

ration de la Vigile pascale et par le rajeunissement ainsi donné au carême ont été jusqu'ici à peine entrevues dans la pratique des paroisses.

Il est possible de convier une communauté paroissiale au début du carême — par exemple le mercredi des cendres au soir — pour préparer les fidèles présents à une confession d'une façon collective au cours d'une célébration pénitentielle : avec distribution des cendres, lectures bibliques, examen de conscience collectif, et confession facultative⁸.

Pour avoir tenté, depuis des années, cette éducation pénitentielle en paroisse, je puis attester que cette veillée au cours de laquelle les fidèles se confessent en grand nombre donne au carême un visage d'authenticité⁹.

L'EUCCHARISTIE, SIGNE SENSIBLE D'UN ÉTAT PÉNITENT

Le baptême appelle l'eucharistie. Et nous savons quelle place tient l'eucharistie, sacrement d'unité, dans une économie sacramentelle.

Si le baptisé n'est jamais tant lui-même que lorsqu'il communique, c'est en pénitent qu'il accède à la sainte table.

Ainsi l'absolution réalise dans le secret du confessionnal ce que l'eucharistie exprime dans le rassemblement de baptisés qui construit l'Église.

Cette communauté de baptisés, qui renouvelle l'Alliance avec une expression toujours nouvelle, c'est une *communauté de pécheurs pardonnés* dont l'eucharistie manifeste la réintégration dans l'Église et la communion fraternelle. Ce faisant, la communauté célèbre mystiquement l'anniversaire de son baptême.

Le mémorial du Seigneur est, lui, le sacrifice propitiatoire qui part d'un retour en grâce pour se muer en action de grâce.

L'Église, trahie par nos péchés, est restaurée par le sacrifice offert pour nos péchés. Si l'absolution est un événement d'Église, une chance de plus d'atteindre à sa maturité, une efficacité de rédemption, c'est parce que l'eucharistie est le mystère de foi à jamais accompli *in remissionem peccatorum* (paroles consécratoires).

Au *Confiteor* de la messe, on se confesse à visage découvert devant toute l'Église : la communauté y désavoue son péché en faisant appel à l'intercession de la Vierge et des saints, mais aussi à l'indulgence de chaque baptisé. Nos péchés y sont jau-

8. Le Rituel invite les fidèles à une confession quadragésimale au début du carême et non seulement à la fin, comme l'habitude en est prise.

9. Au sujet de ces célébrations pénitentielles, cf. p. 76 s.

gés à la mesure de la sainteté de Dieu et avoués dans une anticipation du jugement. Et ce désaveu du péché est enrobé dans un aveu d'amour du Christ au Père.

La communion eucharistique consomme cette unité recouvrée. Et l'*Ita missa est*, c'est l'engagement de toute l'Église, avec ses péchés, dans la rédemption du monde d'aujourd'hui, vers un regain d'activités pénitentielles de la part de ceux qui vont rencontrer à nouveau les duretés de l'existence.

Et de ce combat au corps à corps avec la souffrance rédemptrice aucun membre n'est exclu, et moins que tout autre ceux-là qui luttent et souffrent davantage : ces malades que vous visitez, ces religieuses au service des pauvres et des petits, ces vieux et ces vieilles apparemment diminués, ces militants harassés...

La communauté s'accomplit par ce double mouvement de pénitence et de vie eucharistique — comme les deux temps d'une respiration.

Par-delà le péché qui engluie la marche en avant, c'est le presentiment du rassemblement final au terme de l'histoire du salut. Comme ces hommes, sur le chantier, s'arrêtent un instant de construire pour juger du travail accompli, réparer les brèches, tout en anticipant le jour de l'achèvement, dans la joie d'être ensemble et dans l'espérance de la Dédicace définitive...

Comment le prêtre, en allant et venant un dimanche matin du confessionnal à l'autel, ne pressentirait-il pas ce va-et-vient de la grâce qui restaure par le pardon!

Nous ne méditerons jamais assez les liens profonds des sacrements de pénitence et d'eucharistie, et notre prédication ne redira jamais assez le caractère pénitentiel du sacrifice de la messe.

La véritable histoire de notre paroisse, sa vraie physionomie, ce n'est pas le calendrier des cérémonies, la kermesse et les séances théâtrales, ni les activités des jeunes, ni le recrutement des œuvres, ce n'est pas même l'influence des chrétiens dans la cité et leur rayonnement au travail, c'est le mystère de péché et de salut qui s'accomplit, à travers, il est vrai, l'engagement d'une charité théologale. Votre paroisse est une communauté de pécheurs se reconnaissant comme tels et s'engageant ensemble à un retournement de conversion, sur le seul Salut de Jésus-Christ.

LA PAROISSE, COMMUNAUTÉ DE PÉCHEURS

C'est à l'intérieur d'une communauté que prend son sens une vie sacramentelle.

Il est fort regrettable que les fidèles aient une perception si individualiste du sacrement de pénitence, d'autant que son caractère communautaire ne se manifeste guère aux seules apparences.

Pastoralement, nous ne pouvons nous résigner à cette dégradation du sacrement en gestes individualistes d'une piété mal éclairée : « Tel l'ouvrier qui nettoie son instrument en pensant à son travail, c'est en pensant à son travail, c'est en pensant aux autres qu'un chrétien peut surmonter l'effort d'un aveu sincère et donner à son regret une valeur authentique : on se confesse aussi... pour les autres¹⁰. » « Ta lèpre, disait Giono, c'est de l'amour inemployé. »

Il nous est donc demandé de donner au sacrement sa dimension communautaire par une lente et collective éducation de la foi. De même que notre tâche de confesseur est de faire passer le pénitent d'un aveu intermittent de son acte de péché à une conscience éclairée de son état de péché, de même le propre de notre tâche pastorale c'est de faciliter le passage, pour l'ensemble des paroissiens, d'une pratique individualiste à la prise de conscience d'être une communauté de pécheurs. Telle a déjà été d'ailleurs, dans l'histoire de l'Église, l'évolution de la pénitence à travers les siècles.

Une communauté de baptisés devenue plus consciente de ses propres péchés et du sens de la Croix, c'est la voie ouverte à l'Esprit.

Pour y parvenir vous pensez tout de suite au rôle de prédications sur le sens du péché, l'économie sacramentelle, le Royaume de Dieu, le sacrement de pénitence... La prédication, certes, est la clé d'une éducation collective autour du sacrement, mais notre propos est de lui donner ici un sens plus large que la proclamation de la Parole de Dieu en chaire. C'est à partir des événements communs à une communauté locale, en tenant compte de sa mentalité et de ses péchés propres, au fil de l'actualité que nous pouvons poursuivre cette éducation au niveau de la paroisse¹¹.

Ce qui suppose de notre part une exacte appréciation des situations et des mentalités dans ses données sociologiques.

Mettons-nous en garde les uns les autres, s'il est besoin, sur les

10. Nous nous permettons de renvoyer aux pp. 273-287 de *Catéchisme et mission ouvrière*, « La Pénitence, sacrement de communauté », Éd. du Cerf.

11. Il faut souhaiter confesser parfois ceux à qui l'on prêche, ne serait-ce que pour apprendre à prêcher. De même souhaitons prêcher ceux que l'on confesse, en vue de poursuivre un dialogue qui reste celui de la Parole de Dieu avec le pécheur.

tentations de ghetto qui menacent certaines paroisses portées à favoriser un repliement entre chrétiens, à la manière des émigrés qui s'isolent dans un pays étranger. Sommes-nous certains que notre communauté ne connaît pas un certain péché collectif de pharisaïsme, par une propension à juger avec dédain les autres, qu'ils soient par exemple communistes ou simplement incroyants : « Ces gens-là... » entendons-nous dire parfois avec quel mépris ! « Je te remercie, Seigneur, de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes... » La parabole de l'Enfant prodigue est par excellence la confidence de la miséricorde et du pardon. Mais le frère aîné y joue un rôle capital dont la communauté juive avait compris le terrible avertissement.

Que dire de ces paroissiens qui accueillent un converti d'un ton scandalisé : « Que vient-il faire à l'église, celui-là ? »

Dans le n° 2 de *Christus*, le P. Varillon a naguère dénoncé ces prétendues communautés qui ne sont qu'un club de bien-pensants satisfaits d'eux-mêmes.

Quand plusieurs personnes d'un même milieu se réunissent, elles ont spontanément tendance à se rassurer la conscience... Qui s'aviserait d'exagérer dans *l'amour* serait vite rappelé à *l'ordre*. La communauté cède alors facilement à la tentation de nivellement à un niveau moyen, avec juste ce qu'il faut de sacrifices pour ne pas paraître se situer en marge de ce qui a été reconnu « convenable » en fait d'entraide et de style de vie. On en vient à stabiliser la médiocrité. Et c'est la communauté qui réussit ce tour de force, non sans souffrances d'ailleurs, car ce genre d'admiration mutuelle va rarement sans surveillance mutuelle, laquelle engendre des jugements mutuels sans bienveillance et, le plus souvent, sans vérité.

Une communauté apparemment unie peut donc être dans un état d'*infidélité profonde* — et c'est grave — par une situation de rupture avec les communautés naturelles. Une communauté peut aussi pécher par le scandale de sa désunion : zizanies dans les œuvres, coteries et parti-pris de dénigrement, esprit de clan, façon d'ignorer les autres chrétiens dans le quartier.

« Ça ne signifie rien, toutes ces simagrées », diront, au sujet des sacrements, des incroyants témoins de ces divisions. De fait, n'oublions pas que si le sacrement est un signe efficace d'un don de grâce, c'est à la communauté d'en manifester la vraie signification.

Il est des pratiquants qui, par une façon de faire mentir les sacrements qu'ils reçoivent, écartent les autres des mêmes sacrements.

Il faudra aux prêtres de paroisse une grande attention pour

déceler les traces d'individualisme, de pharisaïsme, mais aussi une grande charité pastorale pour appliquer les remèdes.

L'occasion peut en être donnée soit au cours des avis qui interrompent une série de prédications, soit au cours de la prédication elle-même : révision d'un trimestre, réflexions sur un incident local, commentaires d'un événement...

Il est des silences qui sont de notre part complicité, et des absences qui sont évasion. Il est des situations qui demandent tact et fermeté et finalement du courage. Je sais tel confrère, curé d'une grande paroisse ouvrière, qui devant le scandale d'un patron dit chrétien, manifestement exploiteur de toute une région, dut lui signifier, après avoir consulté son évêque, l'exclusion de la communauté locale. C'est un cas extrême.

Osons-nous plus habituellement certaines démarches pour réconcilier des familles, faire appel au pardon des injures et faire taire des rancœurs tenaces? Un vendredi saint devrait être en paroisse un appel au pardon et à l'amour.

Je me souviens, lors d'un camp de jeunes, de cette coutume qui s'était instaurée à la prière du soir : à l'énoncé de quelques attitudes de charité que les jeunes s'étaient spontanément promis d'observer, on voyait l'un ou l'autre se déranger pour serrer la main d'un camarade en signe de réconciliation. Combien plus les adultes devraient avoir ce même réflexe en pleine vie!

L'éducation de la charité théologale est inséparable d'une perception communautaire du sacrement de pénitence.

Mais cette solidarité dans le péché s'étend au-delà des membres chrétiens d'une localité; c'est une complicité avec tout un milieu et même une époque. « Portez les fardeaux les uns des autres », disait saint Paul. « Portez aussi le péché des autres », pourrait-on dire aux paroissiens en pensant à ces brouilles de quartier, à ces licenciements injustifiés dans le travail, à une paix compromise par l'égoïsme de tous...

La seule présence de nombreux Nord-Africains dans certains grands centres urbains amène chez les chrétiens une certaine dégradation des consciences par suite du racisme ambiant, de la propagande ultra-nationaliste ou de la présence des jeunes soldats en Afrique du Nord. Il suffit de quelques incidents dans le quartier pour mesurer les préjugés : fouille en pleine rue, un enfant nord-africain écrasé par un camion, un Nord-Africain abattu au marché dans des circonstances équivoques... C'est à travers ces faits que peut se poursuivre une purification de la foi pour toute une communauté. Certes, le ferme propos n'implique pas nécessairement, en ce cas, une action collective ou syndicale en relation avec la guerre d'Algérie, mais le sens du péché

partagé remet en question pour chacun tel péché qui paralyse la vie (et devient de ce fait capital), sans même qu'il soit apparemment cause directe de la guerre.

Il en serait de même d'une grève, d'un événement international dont tout le monde parle. Cette mauvaise conscience autour de faits collectifs est de nos jours un progrès certain de la conscience religieuse. Et c'est l'amorce d'une pénitence publique, conséquence logique de péchés collectifs.

Ainsi apparaît mieux pour le chrétien d'aujourd'hui que l'absolution reçue réconcilie le pécheur avec la communauté et transmet par l'Église le pardon de cette communauté.

Complices dans le péché, compagnons dans la pénitence, frères dans le pardon, c'est inséparablement les uns des autres qu'une communauté paroissiale devient la conscience religieuse des communautés humaines.

Quand nous congédions le pénitent en lui disant : « Allez en paix », cette *pax Ecclesiae* s'étend à ceux de leurs frères près desquels ils auront à porter un témoignage d'amour.

Cette attitude pastorale appelle une vie spirituelle rendue familière aux exigences quotidiennes de la charité fraternelle, et suppose une vision biblique du monde comme une attention religieuse à l'événement.

« L'événement, notre maître intérieur », disait Emmanuel Mounier. C'est par une attention à la vie, une information objective en même temps qu'une constante prière que nous réaliserons ce retournement de mentalité.

Une équipe sacerdotale est le champ d'exercice le plus propre à favoriser entre prêtres l'épanouissement en nous d'une grâce pénitentielle. Jusqu'à susciter des échanges, une prière commune, un style de vie qui développent en même temps que l'esprit de sacrifice le sens du péché du monde. Mais est-il besoin de rappeler de quelle discrétion des prêtres, vivant ensemble sur le même territoire, doivent entourer ce qu'on appelle le secret de la confession!

Qui ne connaît cette histoire d'un confrère jovial et bavard racontant dans un repas avec ses confrères la première confession entendue, il y avait si longtemps, et bien loin de là. Au dessert, des laïcs inconnus, amenés par un hasard de circonstances, entraînent en conversation avec ces prêtres, et l'un d'eux, en reconnaissant notre confrère, de lui dire : « Vous ne me reconnaissez pas ? Je suis votre premier pénitent ! »

Peut-être est-il demandé à notre génération de prêtres du ministère de poursuivre aujourd'hui, à partir des faits, un élargissement de ces perspectives communautaires ici ébauchées. Et

nos paroisses elles-mêmes, rendues à leur vocation réelle de paroisses-baptistères seront le lieu privilégiés où des chrétiens conscients d'être une communauté de pécheurs redécouvriront dans leur vie la splendeur de l'amour miséricordieux.

Encore faut-il mesurer cette prise de conscience collective du péché dans un contexte d'évangélisation.

TROISIÈME PARTIE

CONTEXTE D'ÉVANGÉLISATION D'UNE PASTORALE PÉNITENTIELLE

Dans les préliminaires du Directoire, il est une phrase qui mériterait toute notre attention :

Le Directoire des sacrements se propose principalement de donner une impulsion à toute une évangélisation par les sacrements et à partir des sacrements. Disons le mot qui oriente son orientation foncière : il voudrait susciter *un grand mouvement d'évangélisation sacramentelle*.

En fait, nous confessons souvent des baptisés qui, nous l'avons dit, n'ont pas conscience de leur baptême, et, dans certaines régions de France, comme nous l'affirme la sociologie religieuse, nous avons affaire à des chrétiens qui ont été catéchisés sans avoir été évangélisés. Et c'est d'autant plus préjudiciable que notre époque a pris parti précisément contre tout ce qui fait la raison d'être du sacrement de pénitence :

Pour les incroyants d'aujourd'hui, dit Folliet, le sacrement de pénitence n'est ou bien qu'une machine à dominer, inventée par les prêtres afin de pénétrer les secrets des familles et de régenter les consciences, ou bien une soupape mentale à l'usage des bigots, des femmelettes, des âmes faibles, avides d'introspection et de confidences chuchotées, avides d'étaler leur état d'âme dans un exhibitionnisme mental, tourmentées par des complexes de culpabilité qui les rendent scrupuleuses et anxieuses du pardon paternel, etc. ¹².

Ce qui n'empêche pas des ersatz de la confession les plus divers : une façon d'envisager la psychanalyse, de recourir au courrier du cœur des magazines, à la cartomancienne, aux aveux publics des sectes, au banc des pénitents de l'Armée du Salut...

¹². Congrès de Nancy, *Le Sacrement de Pénitence, éducateur des consciences* (Éd. Fleurus).

Ces influences se conjuguent pour certains avec de rudes conditions de vie, une exploitation au travail. Il s'ensuit que non seulement le pain eucharistique, mais la paix du pardon de Dieu leur semblent interdits. Dans un certain milieu, là où la vie est déshumanisée, l'amertume durcit le cœur, les aveux paraissent mensonges, et le pardon, faiblesse.

Il est des consciences qui sont comme profanées. Et ce serait une erreur grave en pastorale que de ne pas tenir compte de ces situations, puisqu'en fait il ne s'agit pas tant alors d'une éducation de conscience que d'une rééducation progressive de consciences spirituellement déficientes.

Voici, pour exemple, quelques réflexions significatives de ces profanations. Du temps où j'étais vicaire, l'un de mes confrères eut l'occasion de rendre service à un brave homme qui lui dit pour le remercier : « Monsieur l'abbé, je ne sais que faire pour vous dire merci. Que préférez-vous ? Un verre de vin ou que je me confesse ? » Sans hésiter, l'abbé a préféré... le verre de vin !

Peut-être avez-vous connu ce spectacle d'un père de famille traînant son gosse au confessionnal en vociférant : « Je vous l'amène, parce qu'hier soir il a volé. Dis-le à Monsieur l'abbé, dis-le !... J'aimerais mieux traîner un camion de deux tonnes qu'un pareil gosse !... »

Incorrigibles parents, certes, mais, après tout, à qui la faute ?

N'avez-vous pas eu comme moi la surprise de voir se présenter au confessionnal, en plein après-midi, deux jeunes, apeurés parce qu'à la radio une émission leur avait fait croire qu'on annonçait la fin du monde !

Ces jours derniers, un jeune homme s'est présenté à un prêtre dans l'intention bien réfléchie de se suicider après avoir communié et s'être confessé, à la suite d'une déception sentimentale. « Pour mourir, disait-il, en bon chrétien. »

JALONS PRÉ-SACRAMENTELS

Le sacrement de pénitence n'est pas un sacrement du seuil. Souvent nous n'aurons pas avantage à hâter l'accès au confessionnal pour des adultes en recherche de la foi, sauf, dans certains cas, manifestation évidente de la grâce.

Au catéchisme, l'initiation au sacrement de pénitence mériterait une place de choix dans les programmes. Nous n'avons pas hésité, à Colombes, à poursuivre parallèlement la préparation à la messe et au sacrement de pénitence, comme deux points essentiels de la catéchèse.

Mais c'est dans l'exercice même du sacrement que nous avons à tenter cette rééducation, près d'adultes qui se confessent d'une façon enfantine. Il nous revient comme un rôle d'exorciste, pour

que nous redressions peu à peu les déviations accumulées par des années de formalisme.

D'autres, parmi les baptisés, ont désappris la confession depuis leur enfance. L'accès au confessionnal pourrait être l'une des étapes décisives d'un retour à la foi, le sacrement de pénitence faisant figure d'un second baptême consciemment désiré.

Un jeune garçon avait manifesté le désir d'être chrétien à la suite d'un camp d'apprentis, tout en avouant ne pas croire à la résurrection du Christ. Sagement, l'abbé avait dû plusieurs fois lui refuser l'accès au confessionnal. Quelques mois après, sous le coup d'un geste qu'il regrettait amèrement, il comprit le Christ ressuscité et put se confesser. Il devint un excellent militant par la suite, en partie parce qu'il avait longuement mûri sa vie sacramentelle.

Cette réserve pastorale, souvent opportune de nos jours du moins dans les régions plus déchristianisées, devrait nous amener à accorder plus d'attention aux moyens que l'Église met à la disposition des fidèles pour disposer à la grâce : les sacramentaux, par exemple.

Une évangelisation lucide saura discerner dans des gestes apparemment sans résonance religieuse une vraie valeur pré-sacramentelle : le sens de la gratuité du service, l'effort d'une réconciliation en famille, une volonté de justice, une soif de vérité, un don de soi indiscutable...

Le catéchuménat d'adultes familiarise une catéchèse avec ces acheminements, l'Action catholique a permis à des militants de dégager dans l'attitude de leurs camarades ces pierres d'attente de la foi qu'ils respectent comme telles.

Mais c'est à chaque paroisse de discerner ces situations et ces consciences dans un contexte d'évangelisation : selon les différents types de chrétiens, les catégories sociales, les âges et les époques.

LES PASCATINS

Pour seule application pratique de ces lignes pastorales, demandons-nous quel doit être notre comportement sacerdotal à l'égard de ceux qu'on appelle, d'un mot souvent mal compris, les pascatins. Ce terme régional, peu à peu étendu au plan national, s'applique à ceux qui font leurs Pâques sans se croire moralement tenus à l'assistance à la messe du dimanche.

Distinguons ici l'analyse de leur comportement, et l'attitude pastorale qui nous paraît la meilleure.

A première vue, deux types de pascatins se présentent à nous.

Les uns, pétris d'un fond de jansénisme qui fait corps avec leur christianisme sociologique, s'approchent du sacrement une fois par an, avec sérieux en vue d'une unique communion, et ils ont désir sincère de purifier leur conscience par une confession qui soit un événement dans leur année.

Les autres donnent des signes d'extrême dégradation d'une vie culturelle qui relève plus d'un atavisme sans contenu religieux que de la foi, d'une pratique qui est dans son fond superstition plus qu'acte religieux personnel. On les reconnaît à une sorte d'imperméabilité à toute exhortation, et à leur souci de s'acquitter le plus vite possible d'une corvée sans conséquence.

Parmi les uns et les autres de ces pascatins, il faut distinguer d'une part, ceux qui n'atteindront jamais l'âge mental adulte et d'autre part ceux qui auraient été malléables à l'éducation d'une catéchèse éclairée et à l'influence d'un prêtre. Parfois on s'aperçoit que ce sont les plus âgés qui sont les plus sincères et que les plus formalistes sont parmi les jeunes. Autant d'indices qui comportent des enseignements.

Ce phénomène religieux, qui est un des signes de la déchristianisation contemporaine, se présente très différemment selon les régions, et dans une même région selon l'orientation des paroisses. Là où se manifeste un sensible effort de remontée collective, les pascatins sont en voie de disparition. Ils sont d'autant plus nombreux que la région fut autrefois plus chrétienne. Et dans ces pays d'ancienne chrétienté, on trouvera en même temps des pascatins qui font leurs Pâques sans assister le dimanche à la messe, et des pratiquants qui ne manqueront jamais la messe mais sans y communier¹³.

Telles sont quelques-unes des diversités dont une analyse sociologique au niveau des personnes et des ensembles pourrait révéler la valeur pastorale dans votre région et dans votre paroisse. Cette analyse mériterait d'être faite en secteur.

Historiquement, la cause de ce phénomène de déchristianisation propre au sacrement de pénitence paraît être fondamentalement la mise en œuvre maladroite du décret du Concile du Latran, lorsqu'il imposait avec raison un minimum de vie sacramentelle à des chrétiens qui alors ne communiaient pas. En prêchant la double obligation d'une confession et d'une communion pascales sans les relier au mystère de Pâques, on allait créer le mythe du « devoir pascal », sans autre contenu qu'une certaine pression sociologique. Et l'ébranlement d'une civilisation industrielle, en accélérant le processus de déchristianisation,

13. A Paris, il semble qu'on puisse évaluer à 5 ou 6 % le nombre des pascalisants qu'il faut ajouter au chiffre des messalisants réguliers.

allait accentuer cette dégradation par des abandons massifs de tout geste religieux.

Combien, parmi nous, pourraient souscrire à ce tableau du pénitent malgré lui, tel que le dépeint un curé des Deux-Sèvres : « Qui n'a jamais eu à accueillir, la veille du dernier jour « valable » pour les pâques, ce pauvre homme résigné accompagné d'une impérieuse et triomphante épouse, et qui, pour avoir la paix dans son foyer, ajoute cette capitulation à beaucoup d'autres !... »

« Qui ne se rappelle les pièces d'éloquence ecclésiastique des messes des hommes au matin de Pâques, où il n'était question que de féliciter ceux qui avaient « fait cet effort », sans qu'il y eût la moindre allusion au mystère pascal ? Dans les pensionnats catholiques eux-mêmes, on prenait bien soin, il y a quarante ans, d'avoir une messe de communion pascale le dimanche de la Passion, pour être sûrs « que personne n'échappe », faute de pouvoir contrôler ce qui se passait pendant les vacances de Pâques.

« Avec des procédés aussi pertinents, il n'y a pas à s'étonner de voir ce que l'on a trop vu. »

Sommes-nous si loin de cette époque ici ou là ? Et comment ne pas regretter notre peu de temps et de contacts vrais à leur service !

Un ancien curé-doyen du Nord nous décrit notre propre désarroi : « L'heure de la communion arrive. On va devoir continuer de confesser pendant que se donne la communion, et faire en sorte que ces gens puissent avancer pour communier. Ils ont passé toute leur messe à attendre pour se confesser. Vite, ils quittent le confessionnal pour aller vite communier, parce que la distribution va être terminée. Ils reviennent à leur place, la messe est finie. Ils rentrent chez eux. Et voilà, ils ont fait leurs pâques, et il y en a pour un an. C'est effrayant ! »

Mais nous avons commencé, surtout depuis dix ans, à donner un autre sens à l'expression « faire ses Pâques ». C'est en termes de Mystère pascal, avec l'essor liturgique que vous savez, mais aussi le sursaut d'évangélisation du moment, que nous devons patiemment rééduquer des consciences dont toutes ne sont pas définitivement abîmées. La présence des catéchumènes adultes dans l'environnement de la nuit pascale et le témoignage que nous pouvons en tirer, la mue d'un carême revigoré selon les meilleures traditions de l'Église, une prédication résolument au service de la catéchèse de la foi, autant d'espoirs pour demain¹⁴.

14. La pratique actuelle des célébrations pénitentielles ici ou là pourrait nous inspirer, à l'intention des pascatis, des sortes de retraites pascales au début de la semaine sainte avec l'appui des chré-

Si nous pouvons ainsi exorciser le seuil du confessionnal par une pastorale d'ensemble nourrie à bonne source, nous devons tenter, là encore, dans l'exercice du sacrement, un appel à la conversion.

Pour reprendre l'exemple de la parabole du bon Pasteur comme type d'attitude pastorale, disons sur ce point particulier qu'au lieu d'avoir seulement à partir au loin chercher la brebis perdue, sur les chemins difficiles, c'est dans le bercail qu'il faut ramener à la santé les brebis malades. Pour celui qui n'a pas apparemment les dispositions requises à la validité pour être un interlocuteur valable, il reste que son habitude périodique, même quasi vidée de signification religieuse est le lieu de rencontre avec un ministre de Dieu, une possibilité de renouveau. A nous de multiplier les chances d'un réveil de la foi endormie.

Il faut chercher à remettre en question un examen de conscience en embrayant sur la vie réelle du pénitent, par quelques interrogations propres à inquiéter (mais avec quelles délicatesse et discrétion), en essayant de revoir avec lui pourquoi il ne communie et ne se confesse pas davantage, et de suggérer, par une résolution opportune, une amélioration à venir... Combien de ces dialogues ont pu se poursuivre parfois hors du confessionnal!

Il est évident que, dans cette opération de conscience, le « confesseur extraordinaire » sera souvent plus libre d'intervenir que le prêtre résidant, surtout s'il s'agit d'un curé seul.

N'accablons donc pas ces victimes de déficiences d'Église, mais ne restons ni résignés ni passifs. La pastorale des pascatins est par excellence la pastorale de la mère qui fume encore.

Et mieux vaut prévenir que guérir. Nous pouvons tarir à l'avenir ce phénomène de déchristianisation par une formation plus authentique des jeunes, et par une évangélisation d'Action catholique.

Au terme de ce plaidoyer en vue de réconcilier certains prêtres avec les pascatins, qu'il nous soit permis, une fois de plus, de rappeler que nous avons, nous aussi, nos mentalités toutes faites, et, plus qu'une mentalité, des habitudes qu'il s'agit de remettre en question¹⁵.

tiens conscients. La rénovation du carême nous permet d'envisager la possibilité de réunions élargies pour les pascatins.

De plus, ces sortes de saisonniers se retrouvent d'ordinaire aux grandes fêtes de l'année, comme la Toussaint, Noël, et font présence à un enterrement, à un mariage, à un baptême. C'est donc toute l'année qu'il faut poursuivre cette lente rééducation dont les effets ne se feront sentir qu'à long terme, selon l'imprévisible cheminement de la grâce.

15. C'est ainsi que nous devons être attentifs au transfert qu'opère

Une dernière remarque enfin, pour ceux qui désespèrent malgré tout, après tant d'efforts apparemment inutiles. « C'est, comme le disait le chanoine Boulard, qu'un certain christianisme sociologique est nécessaire pour avoir un peuple entièrement chrétien. On peut souhaiter qu'avec le développement de l'instruction et par une vie plus personnelle la fraction purement sociologique diminue en proportion, mais il en restera toujours quelque chose. Et l'une des découvertes de l'Action catholique, c'est qu'on ne peut indéfiniment augmenter des conversions individuelles, si le milieu lui-même ne véhicule pas des valeurs chrétiennes. »

En nous tenant à cette seule application pratique des pascatins, nous pensons avoir tracé dans les grandes lignes les éléments d'une saine pastorale du sacrement de pénitence.

Qu'il s'agisse de confessions des fiancés ou des mourants, les mêmes discernements des situations et des consciences s'imposent, selon les régions, la catéchèse passée et les dispositions présentes compte tenu de la grâce du moment.

Ainsi, au plan de la catéchèse sacramentelle, la réception du sacrement de pénitence s'éclaire, pour les fiancés, à la lumière du baptême et du mariage. Mais il faut que l'absolution ait un sens pour eux, au regard de leur amour comme de leur engagement dans la vie.

Et si l'approche de la mort libère du pharisaïsme, dans une large mesure nous devons assister les mourants en faisant confiance à ce passage du Seigneur pour renouer avec le passé religieux le plus lointain.

Mais dans l'un et l'autre cas, le sacrement est au terme d'une catéchèse, si abrégée soit-elle, à la fois pascale et eschatologique.

Au-dessus de tous les discernements que la sociologie et l'expérience la plus avertie peuvent inspirer, il est un discernement supérieur auquel nous convie saint Paul : entre autres dons de l'Esprit de Pentecôte, celui des langues. Non pas le don de confesser en langues étrangères, mais la grâce de s'adapter à chaque pénitent et de lui révéler l'Esprit selon ce qu'il peut en saisir.

immanquablement l'affluence de la Nuit pascale dans la solennité du jour de Pâques. Il s'ensuit, dans les paroisses, un dimanche de Pâques sans grande assistance et surtout sans l'appui de la communauté fervente. Sous prétexte qu'il y a peu d'assistants et que les pénitents affluent au confessionnal, le prêtre est tenté de négliger tant la prédication que la solennité extérieure et l'ambiance. En nous adaptant à ce nouveau visage du matin de Pâques, nous devrions au contraire traduire l'annonce du Christ ressuscité en termes accessibles à ces chrétiens du seuil.

*
* *

Concluons. Après cette session, peut-être serez-vous décidés à envisager une année de prédication sur le sacrement et la vertu de pénitence, après une enquête préalable, discrète et objective, chez vos paroissiens et une étude théologique en équipe sacerdotale. Vous aurez compris l'intérêt de revoir la catéchèse d'enfants autour du sacrement, et la façon dont se confessent les jeunes (pour quelles causes leur désaffection d'adolescents envers la pénitence). Vous envisagerez des recollections de jeunes et d'adultes sur ce thème. Et combien d'autres résolutions ont germé, appropriées à votre effort pastoral!

Mais... c'est surtout à un retournement plus décisif que ce rapport vous a conviés. C'est notre vie sacerdotale plus que notre pastorale (et inséparablement d'elle) qui est appelée, en ces jours, à se renouveler, grâce aux perspectives théologiques entrevues ici.

C'est d'une *présence totale* qu'il s'agit :

Présence au Mystère total du Christ et de l'Église, au cœur du mystère de Rédemption.

Présence totale du prêtre, avec sa prière de prêtre, son ascèse : acceptant, en toute sérénité, que la croix soit plantée au cœur de sa mission et prenant acte de sa conscience de pécheur, lui aussi dans le rang des fidèles pénitents.

Présence d'esprit du prêtre avec son attention à chacun, son jugement d'homme, son cœur d'homme, une maturité sans cesse en mouvement pour remettre en question...

Présence physique à la vie réelle, au travail, aux peines des hommes et aux structures :

avec sa voix, écho de la Parole de Dieu;

avec sa vie, prolongation de la Parole de Dieu;

avec son cœur, en qui aime le cœur du bon Pasteur.

Peut-être un jour serez-vous amenés à faire cette constatation du *Curé de Campagne* de Bernanos : « J'ai, depuis quelques temps, l'impression que ma seule présence fait sortir le péché de son repaire, l'amène à la surface de l'être, dans les yeux, la bouche, la voix. »

LOUIS RÉTIF.